



LA VILLE
DE STAD

PLAISIRS D'HIVER WINTERPRET

Bruxelles 24.11 > 31.12.2017 Brussel



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bruxelles, le vendredi 17 novembre 2017 - **Ce vendredi 17 novembre, dès 6 heures, un magnifique sapin de chez nous est érigé à la Grand-Place aux côtés de la crèche grandeur nature.**

Découpé le jeudi 16 novembre, l'épicéa prendra place au milieu de la plus belle place du monde durant les cinq semaines des Plaisirs d'Hiver. Labellisé PEFC (*), l'arbre provient des forêts wallonnes.

FICHE D'IDENTITÉ



Espèce : Epicéa commun (Picea abies).
Hauteur: 22 mètres.
Origine: Commune de Eupen, Région Wallonne,
Forêt domaniale « Osthertogenwald »
certifiée PEFC.
Altitude: 520 mètres.

A partir de ce dimanche 19 novembre, il sera paré de guirlandes scintillantes de plus de 1.300 mètres de long. Il trônera alors au centre du somptueux spectacle son et lumière dont il sera, cette année, partie prenante. « *En effet, pour la toute première fois, le sapin fera partie du son et lumière des Plaisirs d'Hiver. Son éclairage sera synchronisé à celui des 1600 rails et spots Led dont la place est habillée de façon pérenne* » explique Karine Lalieux, Echevine du Tourisme et des Grands Evénements de la Ville de Bruxelles. En effet, pour la toute première fois, son éclairage sera synchronisé durant le spectacle à celui des 1600 rails et spots Led dont la place est habillée de façon pérenne.

Les visiteurs pourront découvrir cette belle interaction à partir du vendredi 24 novembre, lors de l'inauguration des Plaisirs d'Hiver qui débutera à la Grand-Place à 17h45.

CONTACTS:

Ville de Bruxelles :

Wafaa, Cabinet du Bourgmestre, Wafaa.Hammich@brucity.be, +32 (0)484 87 06 61
Audrey Poels, Cabinet de Karine Lalieux, Audrey.Poels@brucity.be, +32 (0)485 57 09 98

Organisation :

Marina Bresciani, Brussels Major Events, m.bresciani@bmeo.be, +32 (0)478 22 61 59

(* PEFC : Program for the Endorsement of Forest Certification.

Le label PEFC apposé sur le bois ou sur le papier indique que le produit provient de forêts gérées durablement. Ce label a été créé par PEFC International, une ONG qui regroupe tous les acteurs forestiers : utilisateurs, propriétaires, scientifiques, industriels et associations environnementales. PEFC, le plus grand système de certification forestière au monde, garantit une gestion durable des forêts suivant des critères stricts, avec un équilibre entre les fonctions écologiques, sociales et économiques de la forêt afin d'assurer son avenir.

En Wallonie, environ 300.000 hectares sont certifiés PEFC, ce qui représente plus de 50% des forêts.